

## **Échos du Conseil Municipal (en détail )**

### **Présents :**

**Majorité** : Mrs Bénard, Leloup, Coeurderoy, Grignon, Dansault, Mazaleytrat, Larue, Fontenay, Martin, Charron, Mmes Frappeau, Masson, Lothion, Hoeve, Carréduoire, Pontlevoy, Smeets, Bermont

**Opposition** : Mrs Engels, Villoteau, Dauvergne, Mmes Guillaumain, Cabanel

### **Approbation du Conseil Municipal du 20 octobre 2008**

Pas d'observations particulières

### **Ordre du jour :**

1) Election du 8<sup>ième</sup> adjoint (suite à la démission de Md Lacassagne)

- Proposition de nommer comme 8<sup>ième</sup> adjoint chargé de la commission culture et jeunesse, M Leloup
- L'opposition refuse de participer au vote.
- Résultat du vote : 21 bulletins pour, 1 nul

2) **Composition des commissions municipales**

- Commission Finances : Md Lacassagne est remplacée par M Mazaleytrat
- Commission Urbanisme/Environnement : M Leloup est remplacé par Mme Frappeau
- Commission Communication/Affaires générales : Mme Hoeve est remplacée par Mme Frappeau
- Commission Jeunesse/Culture : Mme Laccassagne est remplacée par M Leloup

3) **Election des délégués à la CCET**

- Délégué titulaire à la CCET : Mme Hoeve
- Délégué suppléant : M Dansault

4) **Désignation des représentants au sein des syndicats et organismes auxquels la commune participe**

- Md Lacassagne est remplacée par M Leloup
- EHPAD de la Bourdaisière : titulaire Mme Lothion, suppléant Mme Carréduoire
- Pays de Loire Touraine : titulaire Mr Larue, suppléant M Leloup
- Rencontres musicales de l'est tourangeau : M Leloup

☞ **Décision modificative n°2 - budget commune**

- Délibération et vote : 23 bulletins pour et 6 contres

☞ **Décision modificative n°2 - budget assainissement**

- Délibération et vote : 23 bulletins pour et 6 contres

☞ **Décision modificative n°1 6 budget eau**

Après la lecture du budget de l'eau,

- \* M Dauvergne a contesté le fait que l'on fasse passer un compte d'intérêts à un compte de bilan. « C'est de la tambouille »
- \* La réponse du Maire fut cinglante « vous ne connaissez rien en comptabilité public. »
- \* M Dauvergne se dit choqué surtout « **que je dispose d'une licence en expertise comptable** »

- Délibération et vote : 23 bulletins pour et 6 contres

8) **Tarif du marché de Noël**

- Mise à disposition des stands : 15€
  - Frais d'inscription : 20€
- Délibération et vote : 29 bulletins pour

9) **Echange amiable de parcelle de terrains rue Louise Michel**

10) **Alignement de voirie avenue Jeanne d'Arc au droit du n°116 (Raymond)**

11) **Alignement de voirie avenue Jeanne d'Arc au droit du n°141 (Suun)**

Délibération et vote : 29 bulletins pour

### **Pour information**

#### **Approbation du bilan d'activité de la CCET**

Présentation par r Larue : - La CCET, c'est 5 communes, 26807 habitants et 56 employés.

- Budget de 11 230 000 €
- Projet à financer pour les prochaines années : **construction d'un nouveau siège social**

\* Mme Fortier aimerait qu'il y ait plus de transparence et de démocratie au sein de la CCET. De plus, il serait intéressant de mettre en place des réunions publiques sur les sujets importants.

\* r le Maire répond que des réunions ont déjà été réalisées mais que peu de personnes se déplacent.

\* Mme Fortier suggère que les réunions portent sur des sujets qui intéressent la population.

#### **Donner acte du Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal**

Mr Larue est désigné comme conseiller municipal délégué aux relations avec la CCET

### **Sujets hors Conseil Municipal**

A l'initiative de l'opposition, il est demandé à la municipalité de faire **un état des lieux des opérations menées sur le réseau des eaux pluviales depuis les dernières inondations et de l'état des finances de la commune.**

#### **Etat des lieux des opérations menées sur le réseau des eaux pluviales**

Monsieur Coeurderoy déclare que la municipalité travaille sur *l'étude hydraulique* mais que celle-ci *est très onéreuse et qu'il faudra peut-être la budgétiser sur deux années* et sur la réalisation d'un deuxième exutoire sur le cher.

En attendant, la régie municipale a nettoyé l'ensemble des fossés appartenant à la commune.

De plus :

- L'entreprise Véolia a réalisé à la demande de la Mairie des inspections (dites à la fumée) dans des réseaux, pour détecter les habitants qui rejettent les eaux usées dans le réseau des eaux pluviales.
- La SNCF a été contactée pour remettre en état son réseau.
- La zone des Fougerolles dispose de nouveaux bassins de rétention.

- Une expertise à été réalisée (*absence de document*) sur le réseau d'eau pluviale qui démontre que la ville n'est pas en cause.

\* Mme Fortier interroge sur le dimensionnement des réseaux qui serait par endroit sous-dimensionné.

\* M Engels s'inquiète *de constater que le niveau du fossé de la Boire reste haut et qu'après les pluies de ces derniers jours l'eau dans la zone des Bonnaises à tendance à stagner.*

\* M le Maire répond que le réseau a bien fonctionné le 31 mai et que depuis nous récupérons les eaux de pluie dans la zone des fougerolles. Mais il reconnaît que certains réseaux sont sous-dimensionnés.

\* M Charron déclare qu'il y a aussi un problème dans la Boire du coté de St Pierre et qu'il *faudra creuser et nettoyer ce cours d'eau.* La marie a adressé un courrier dans ce sens à la mairie voisine.

\* M Villoteau répond qu'il est facile d'incriminer la Boire mais il faut se rappeler que la zone du Bois de Plantes était autrefois *une zone marécageuse capable d'absorber une grande quantité d'eau. Et qu'avec la construction de la zone, on a réduit la capacité de captage.* De plus, à l'époque, on avait été jusqu'à dévier le fossé de la Boire.

### **Etat des lieux des finances de la commune**

Monsieur le Maire Rassure les Ginépolytains et les personnes présentent dans la salle. Malgré la crise financière, les finances de la commune sont seines.

Les emprunts ont été renégociés en mai 2008 et à ce jour, ils sont établis comme suite :

- *42% de nos emprunts sont à taux variable*
- 52% sont à taux fixe
- 6% sont à taux variable et fixe

La commune n'a subit *à ce jour qu'une augmentation des intérêts de 7 300€*

Monsieur le Mairie dit que la commune est raisonnablement imposée si l'on prend l'exemple des villes voisines. *Pour preuve le document transmis par la préfecture.*

*Pour analyse, l'endettement de la commune est déjà très important, nous pouvons considérer que les investissements futurs (agrandissement de la mairie, club house du football, street park...) projets contre lesquels l'opposition s'est inscrite en faux alors que d'autres investissements semblent nécessaires (agrandissement de l'école Marie Curie et du CLSH), conduiront à un endettement plus important encore de la Ville-aux-Dames, de ses habitants et sans conteste, une forte probabilité de l'augmentation de la fiscalité (taxe d'habitation) dans les années à venir.*